cadre21

Au coeur de votre stratégie #DevProf

cadre21.org

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Chantale Labranche
https://www.cadre21.org/membres/0ddf157d7df78afda7c9da42

Date d'obtention : 2024-04-22 16:04:33

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

étape 1 Parler à l’auteur du signalement
et à la jeune victime
2 Évaluer l’incident
3 Vérifier l’information
4 grille a complèter

Question 2 - Qu’est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Qu'il y a régulierement le protocol sexting qui doivent êtte mise en place et que notre rôle est essenciel
.
Nous devaons aller récupérer le plus d'inforation possible avant d'Aller plus loins.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l’application de la méthode Sexto?

Il y a plusieurs intervention délicat que nous demandons a l'entourage reste délicat. Faire la part des choses entre volontaire ou sur influence des autres.
Autant que l'évalution de l'incident est délicat.
L'information transmise au parents.
Je trouve honnêtement que tout est délicat dans cette démarche.